



Ministère de
l'Économie, des
Finances et de l'Emploi



Ministère de
l'Agriculture et de la
Pêche

Ministère de la Santé,
de la Jeunesse et des
Sports



Paris, le 11 février 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place de l'Observatoire de la qualité de l'alimentation

Les ministères chargés de l'agriculture, de la santé et de la consommation créent l'Observatoire de la qualité de l'alimentation (OQALI).

Cet observatoire, prévu par le Programme national nutrition santé (PNNS) 2006-2010, a pour objectif de suivre l'évolution de la qualité de l'offre alimentaire, dans un premier temps sur le plan nutritionnel (composition nutritionnelle, taille des portions...) et sur le plan socio-économique (prix, segments de marché...).

La mise en œuvre de l'OQALI est confiée à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), en partenariat avec les professionnels des secteurs alimentaires. M. Chevassus-au-Louis, ancien directeur général de l'INRA et ancien président de l'Afssa, est chargé d'en assurer le pilotage.

La mise en place de cet observatoire fait suite aux résultats de l'étude de faisabilité et de préfiguration réalisée par l'INRA et par l'Afssa à la demande des trois ministères et dont les résultats sont téléchargeables sur Internet¹.

L'OQALI permettra ainsi de mesurer et rendre publique, de manière objective, la concrétisation des efforts mis en œuvre par les secteurs alimentaires, notamment dans le cadre des chartes d'engagements de progrès nutritionnel prévues par le PNNS.

Ce suivi renforcera de manière pérenne l'approche partenariale développée par les pouvoirs publics pour inciter les filières agroalimentaires à aller dans le sens des objectifs de santé publique et des attentes des consommateurs, afin que les progrès réalisés profitent au plus grand nombre.

Contact presse :

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi / DGCCRF: 01 44 97 34 64

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : 01.49.55.60.11/ 59.82

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports : 01 40 56 40 14

INRA : 01.42.75.91.69

AFSSA : 01.49.77.27.80/13.59

¹ La synthèse de l'étude est disponible sur le site du ministère de l'agriculture et de la pêche (www.agriculture.gouv.fr, rubrique « Alimentation / Alimentation-nutrition ») et sur le site du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports (www.sante.gouv.fr, rubrique « PNNS »).